

J'ai en main les résultats d'une enquête effectuée par le réseau CTV, dans le cadre de l'émission *Telepoll*. Ces renseignements m'ont été fournis par le président national de la *Canadian Corps Association* qui a aussi demandé au gouvernement de tenir un plébiscite. D'après l'enquête, 51.7 p. 100 des 1,134 personnes interrogées étaient en faveur d'un plébiscite, 33.9 p. 100 estimaient que la question devrait être tranchée par le Parlement et les autres n'avaient pas d'opinion. Dans la région de Toronto, 53 p. 100 des 150 intéressés favorisaient la tenue d'un plébiscite. De nombreuses autres enquêtes ont été effectuées et la plupart d'entre elles sont en faveur d'un plébiscite dans une plus forte proportion que l'enquête de *Telepoll*, dont je viens de parler. Toutefois, cette dernière est la plus récente puisqu'elle a été effectuée le 28 novembre; elle indique que le public demeure convaincu qu'il devrait avoir l'occasion de se prononcer sur le drapeau.

Bien des raisons militent en faveur d'un plébiscite, mais la principale, à mon sens, c'est la manière dont le gouvernement a traité l'ensemble de la question jusqu'à maintenant. Je parle des modèles, même si, à cet égard, les honorables vis-à-vis ont manifesté une certaine bonne volonté à modifier au besoin leurs vues d'une semaine à l'autre, mais parce que le gouvernement a pris injustement tant d'initiatives qui ont énormément contrarié un grand nombre de Canadiens. J'ai ici un télégramme d'un certain M. J. A. Pope de Montréal daté du 27 novembre. Il y dit ce qui suit:

L'Union Jack était le drapeau que l'on avait coutume de voir flotter sur le principal édifice administratif du Collège militaire royal. Ensuite, je crois que le pavillon rouge y a flotté fièrement. Il vient d'être remplacé par un drapeau rouge et bleu qui est censé être le drapeau du collège. Comme les bureaux de poste canadiens et la Gendarmerie royale font flotter le pavillon rouge, je suis stupéfait qu'on ait permis d'enlever ce dernier vestige de l'Union Jack au Collège militaire royal de Kingston. Vous le savez sans doute, un pays indépendant d'Afrique du Sud incorpore l'Union Jack à son drapeau national. Bud Drury doit en ressentir de la fierté.

Ce n'est là qu'un des nombreux exemples de ce qui se passe d'un bout à l'autre du pays à l'instigation du gouvernement ou, du moins, au su de certaines personnes espérant que le gouvernement va les approuver. Le cas du navire *Yukon*, de la marine canadienne, arborant le fanion Pearson en mer, est un exemple tout aussi frappant que celui dont il est question dans le télégramme que je viens de lire. Les drapeaux reproduits sur ruban gommé, qui devaient être distribués par le lècheur

d'étiquettes gommées, le ministre d'État (M. Dupuis), en sont un autre exemple.

Une voix: Où est-il?

M. Coates: J'ignore où il se trouve ces jours-ci. Il est sans doute en train de récupérer les pertes qu'il a subies en distribuant ses étiquettes gommées reproduisant un drapeau sans valeur officielle. Je pense que le premier ministre (M. Pearson) lui a en quelque sorte coupé l'herbe sous le pied lorsqu'il a demandé à son...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Il n'est pas opportun, à mon avis, de parler d'honorables députés qui, selon toute apparence, remplissent leurs fonctions.

M. Coates: Monsieur l'Orateur, j'ignore où se trouve l'honorable député, et peu m'importe; je sais, par contre, qu'il a tenté de faire de la publicité de façon répréhensible, autour du projet de drapeau proposé par le gouvernement. Il s'est servi des bureaux du gouvernement et de sa propre situation pour le faire. Je ne vois rien de mal à citer la chose comme exemple du genre d'action auquel se livre le gouvernement pour tenter de convaincre les Canadiens qu'un drapeau à feuille d'érable serait plus acceptable auprès de la nation canadienne que le pavillon rouge du Canada ou même le drapeau proposé par le comité, qui reflète dans une certaine mesure notre histoire et nos traditions. J'estime que tous ces incidents, pris dans l'ensemble, démontrent que la Chambre n'est plus capable de proposer un drapeau qui soit acceptable à la majorité des Canadiens, même s'il devait être accepté par la majorité des députés.

S'il est nécessaire que l'opposition officielle prenne la défense des droits de la majorité des Canadiens, il est alors de son devoir de le faire. Certains prétendent que nous devrions maintenant cesser de parler du drapeau ou du modèle de drapeau que la population canadienne désire. Ces gens disent: «N'en parlez plus. Il est vrai que la majorité des Canadiens désire conserver le drapeau qu'elle a depuis 97 ans, mais le public est fatigué et vous perdrez l'appui de la population si vous persistez à parler du drapeau et à retarder les travaux du Parlement». Monsieur l'Orateur, le premier point dont ces gens devraient tenir compte, c'est que le gouvernement lui-même, et non l'opposition officielle, décide de l'ordre des travaux de la Chambre. Si le gouvernement désire retarder les affaires du pays afin de discuter du problème du drapeau, libre à lui de le faire, mais il doit en assumer la responsabilité. En deuxième lieu, j'estime